



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 100

Responsable publication : M. CHEVALIER
Tél. : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Vendredi 18 Mai 2018

EDITO

En cette fin du mois de mai vont commencer les travaux d'aménagement du centre-bourg : changement d'une canalisation d'eau potable, nouvelle canalisation pour les eaux pluviales, réfection des trottoirs, des chaussées, ... des travaux qui ont pour finalité de redéfinir un nouvel espace de vie pour tout à chacun.

En effet, "refaire" le bourg ce n'est pas que refaire les routes ; c'est aussi repenser l'accès aux commerces, porter un regard différent sur certains éléments tel que le monument aux morts, le four à pain que nous avons rénové, ou différents espaces comme le pourtour de l'église ou les stationnements et sur les bâtiments publics tel que la mairie, l'église.

Ces travaux débutent à partir du 22 mai et vont générer d'importantes perturbations au niveau de la circulation. Il nous est difficile de faire autrement et nous nous en excusons par avance.

Tout devrait être terminé pour la cérémonie du 11 novembre. Nous espérons que ces aménagements donneront satisfaction.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 15 mai :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017 : Le CM adopte le rapport qui lui est présenté.

Transfert des excédents du budget annexe Eau Potable à DINAN AGGLOMERATION : M. le Maire rappelle au CM que la compétence de l'eau potable est transférée à l'agglomération depuis le 1^{er} Janvier 2018 et qu'il convient de transférer l'excédent de ce budget annexe à Dinan Agglomération. Après délibération, le CM décide de valider le transfert de ces excédents après avoir déduit le montant des travaux de bouches incendies prévus initialement en 2017.

Transfert des excédents du budget annexe Assainissement à DINAN AGGLOMERATION : M. le Maire rappelle au CM que la compétence de l'assainissement collectif est transférée à l'agglomération depuis le 1^{er} Janvier 2018 et qu'il convient de transférer l'excédent de ce budget annexe à Dinan Agglomération. Après délibération, le CM décide de transférer les excédents.

Programme de lutte coordonnée contre le frelon asiatique : M. Le Maire fait part au CM que les interventions pour la destruction des nids de frelons asiatiques sont prises en charge à 50 % par

l'Agglomération et à 50 % par la Commune et qu'il convient de choisir un des prestataires proposés par l'agglomération pour intervenir sur notre commune. Après délibération, le CM retient l'offre d'Allo Centre Technique Antiparasites de Saint Hélien.

Instruction des autorisations d'occupation du sol par Dinan Agglomération : autorisation signature convention : M. le Maire rappelle au CM que les Permis de construire (PC) et les Déclarations préalables de travaux (DP) sont maintenant instruits par l'agglomération mais qu'il y a possibilité de laisser la commune instruire les DP. Après délibération, le CM décide la création d'une commission d'urbanisme qui instruira les DP relatives à des projets sans construction et autorise M. le Maire à signer la convention avec l'agglomération.

Tarifs centre de Vacances « Les Hirondelles » 2019 : Le CM décide d'augmenter en moyenne de 2 % les tarifs vacances ou nuit et de 1.5 % pour les locations au mois ; ils seront applicables le 1^{er} janvier 2019 (tarifs consultables sur demande).

Mise en place du dispositif « Argent de poche » : M. le Maire expose au CM que ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 18 ans domiciliés sur la commune de recevoir 15 € pour une mission de 3 heures pour réaliser des travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts, de nettoyage, d'arrosage.... Après délibération le CM autorise M. le Maire à mettre en place ce dispositif.

Subventions 2018 : Le CM décide comme les années passées d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et collèges (la liste peut être consultée en mairie).

PELE – MELE :

1 – Portes ouvertes

- **La Maison d'Assistants Maternelles « Mon Jardin d'éveil »** située 4, rue de Caulnes à PLUMAUGAT vous ouvre ses portes le samedi 19 mai de 9h30 à 12h30... Vous êtes jeunes parents ou futurs parents, n'hésitez pas à venir rencontrer Sylvaine et Dorotheé.

- **Lycée St Nicolas La Providence à MONTAUBAN DE BRETAGNE :** Samedi 26 mai de 9h00 à 12h00.

2 – **La Gendarmerie des Côtes d'Armor** constate une évolution des vols commis aux personnes âgées. Il est conseillé de ne pas transporter d'importantes sommes d'argent liquide, de se faire accompagner pour retirer de l'argent, de ne pas faire entrer d'inconnus dans les habitations (un professionnel doit vous montrer sa carte et vous pouvez vérifier son identité auprès de son

employeur). En cas de problème, ne touchez pas les objets touchés et appelez la gendarmerie.

3 – **Collecte de sang** le Lundi 9 Juillet de 14h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Broons.

4 - **Collecte de journaux et revues** : Du 18 au 29 juin, une collecte de journaux et revues sera organisée par les enseignantes de l'école. L'argent récolté sera reversé à la famille de Cléopée, élève à l'école de Plumaugat.

5 – Prise en charge de la **destruction des nids de frelons asiatiques** : si vous constatez la présence d'un nid chez vous ou dans votre entourage, merci de prévenir la mairie au 02.96.83.12.31 qui enregistrera la demande et commandera l'intervention du prestataire. Cette démarche est **totale** prise en charge par la collectivité (agglomération + commune). Il ne faut donc pas hésiter à appeler pour enrayer le développement de la présence de ce nuisible.

6 – Une **équipe de bénévoles** interviendra sur les **chemins de randonnée** (balisage et nettoyage) le 5 juin prochain. Rendez-vous à 14h00 devant l'atelier communal si vous souhaitez compléter l'équipe.

7 – Les **contrôles des assainissements non collectifs** sont toujours en cours. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore reçu, un courrier envoyé par le prestataire de l'agglomération, VEOLIA, vous propose un rendez-vous pour vérifier votre installation. En cas de problème ou pour de plus amples informations, contacter le service au 02.96.87.14.14.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de mai / juin / juillet :

Vendredi 1^{er} juin : Théâtre des jeunes par la Nicolaïf'

Samedi 2 juin : Jarret Frites des Sapeurs-Pompiers

Samedi 9 juin : Randonnées de la Nicolaïf'

Dimanche 24 juin : kermesse de l'école

Dimanche 24 juin : Pêche populaire du Comité des Fêtes

Vendredi 29 juin : Feu de la Saint Jean du Club des Jeunes

Samedi 7 juillet : Couscous de la FNACA et de la Flèche

Football :

Equipe A

A l'extérieur

20 mai à 15 h 30 contre La Prenessaye AVS

Equipe B

A domicile

20 mai à 15 h 30 contre Lanrelas CS 3

Messes :

Dimanche 27 mai à 10h30 à Caulnes (1^{ère} Eucharistie)

Jeudi 31 mai à 20h00 à la chapelle de Bonne Rencontre

Dimanche 3 juin à 10h30 à la chapelle de Benin

Dimanche 10 juin à 10h30 à l'étang de Saint Maden (fête paroissiale)

Dimanche 24 juin à 10h30 à Plumaugat (Kermesse de l'Ecole)

Dans Le Canton :

Dimanche 10 juin : Fête paroissiale à l'étang de Saint Maden ; comme les années passées les tickets pour le repas du midi (cochon grillé) seront en vente prochainement à la boulangerie et auprès des membres de l'association.

Prochaine réunion de conseil :